

CONTEXTE

« La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale ». Constitution de l'Organisation Mondiale de la Santé, 1946

Le droit à la santé est un droit fondamental reconnu à tous-tes. Cependant une diversité de situations interrogent sur les conditions de l'égalité d'accès à la santé. Les professionnels-les de la santé, du social et du médico-social font ressortir des situations potentiellement discriminatoires : refus de rendez-vous pour les bénéficiaires de la CMU-C ou de l'AME, refus de déplacement des services ou personnels médicaux dans certains quartiers, différences de traitement pas nécessairement justifiées, stigmatisation de certains publics... Les causes sont variées, des représentations stéréotypées aux facteurs plus systémiques (organisation des soins, formation des professionnels-les...). Parmi ces facteurs, la dimension territoriale reste peu explorée.

Cette journée permettra d'aborder les questions suivantes : Quelles sont les discriminations identifiées dans le domaine de la santé ? Quels enjeux éthiques soulèvent-elles ? Quels liens avec les inégalités sociales et territoriales de santé ? Quels leviers et quels outils pour prévenir et agir ?

OBJECTIFS

Cette journée vise à :

- Sensibiliser professionnels-les et bénévoles aux enjeux de prévention des discriminations dans le domaine de la santé à partir du guide « Vers plus d'égalité en santé » réalisé par Migrations Santé Alsace avec l'appui méthodologique de l'ORIV ;
- Apporter des connaissances sur les processus de stigmatisation et de discriminations ;
- Identifier des leviers et des pistes d'action par l'échange d'expériences.

PUBLIC VISE

La journée s'adresse à l'ensemble des professionnels-les et bénévoles de la santé, du social, du médico-social et de la politique de la ville, principalement de la Région Grand Est (cadres de santé, infirmiers-ères, médecins, intervenants-es sociaux, bénévoles, coordinateurs-trices d'atelier santé ville, des contrats locaux de santé, des conseils locaux de santé mentale, agents des services de l'Etat, élus-es...).

Une attestation de présence au titre de la formation continue pourra être délivrée par Migrations Santé Alsace.

INSCRIPTION ET INFORMATIONS PRATIQUES

La journée est gratuite mais l'inscription obligatoire avant le **19 novembre 2019** :

- Inscription en ligne sur le site de Migrations Santé Alsace
<https://www.migrationsante.org/2019/10/07/journee-regionale-vers-plus-degalite-en-sante-lutter-et-prevenir-les-discriminations/>
- ou via le formulaire d'inscription à renvoyer par courrier à Migrations Santé Alsace

Un buffet déjeunatoire sur place sera offert aux participants-es.

CONTACT

Migrations Santé Alsace
24, rue du 22 Novembre – 67000 Strasbourg - 03 88 22 60 22
discri.grandest@migrationsante.org

LES PARTENAIRES



L'organisation de la journée régionale est pilotée par Migrations Santé Alsace et l'ORIV. Elle s'appuie sur un comité composé de l'Agence Régionale de Santé, du Comité de Réflexion Ethique du CHR de Metz-Thionville, du Conseil Local de Santé Mentale Messin, de la DRDJSCS Grand Est, de la DDCS 57, de l'Espace de Réflexion Ethique Grand Est (EREGE), du GEM l'Albatros, de Médecins du Monde, du Secours Catholique, de la Ville de Metz (dans le cadre de la Fabrique de l'Egalité), du CCAS de Metz et de l'Agglomération de Forbach Porte de France.

Avec le soutien financier du CGET, de la DRDJSCS Grand Est et de l'EREGE.

Avec le soutien technique du CNFPT Alsace Moselle.